



## M15 fleuret Région Sud

### LE DIMANCHE 13 JUIN

#### **Horaire Fleuret Hommes:**

**M 15 Appel 10h00 scratch 10h30**

#### **Horaire Fleuret Dames :**

**M 15 Appel 14h00 scratch 14h30**

**Engagements** : Les engagements par les clubs autorisés devront être effectués sur l'interface d'engagements de la FFE pour le 10 JUIN 2021 à 23h59.

**Droit d'inscription** : Le droit d'inscription est fixé à 10 €. Le règlement des inscriptions pourra être effectué sur place par chèque ou en espèces. Aucun rendu de monnaie ne sera possible, merci de préparer l'appoint.

**Arbitrage** : Les arbitres sont fournis par l'organisateur

**PROTOCOLE SANITAIRE & COMPÉTITION** : La compétition sera à huis clos. Seules les personnes ci-dessous sont autorisées dans la salle : • Sportifs participant à l'épreuve. • Arbitres de l'épreuve. • 1 accompagnateur par tranche de 4 tireurs (3 maximum) est accepté.

**Test COVID PCR négatif obligatoire** de moins de 72h avant la date de l'épreuve pour rentrer sur le site de la compétition pour toutes les personnes nommées ci-dessus. Les résultats des tests devront être envoyés par mail à : [escrime@occ-omnisports.com](mailto:escrime@occ-omnisports.com), la veille de la compétition soit le 12 juin 2021.

Le port du masque sanitaire est OBLIGATOIRE dans tout le site de compétition. Les tireurs sont autorisés à enlever leur masque sanitaire UNIQUEMENT pendant les assauts, juste avant de mettre le masque d'escrime et ce, jusqu'à ce que le match soit terminé.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans la salle.

**Pas de buvette.** Manger à l'intérieur de l'établissement est interdit.

La vérification de la feuille de match se fera de façon visuelle auprès de l'arbitre qui, après validation par le tireur, sera seul à la signer. La poignée de main n'est pas autorisée. Les cris après une séquence de touches, les étreintes et embrassades victorieuses ne sont pas autorisés. (Règlementation de la F.I.E. au 1er juillet 2020). Le règlement sanitaire devra scrupuleusement être respecté sous peine d'exclusion de la compétition.





**Le port du masque sanitaire est obligatoire sur le complexe sportif, il y a également un sens de circulation à l'intérieur des bâtiments à respecter.**

**Tel :0661801347**

GPS : Complexe sportif Raymond Martin, avenue Raymond Martin, 13480 Cabriès

**Latitude : 43.445624 | Longitude : 5.353771**



